

Kyotherm lève 45 millions d'euros Chammas & Marcheteau conseil de Kyotherm

Chammas & Marcheteau a conseillé Kyotherm dans sa levée de fonds de 45 millions d'euros réalisée auprès d'Andera Partners et de ses actionnaires historiques Noria, Johes, Starquest, Ciclad et Bpifrance.

Spécialisée dans le co-développement, le financement et la gestion de projets de production de chaleur renouvelable ou d'économies d'énergie, Kyotherm intervient sur toutes les technologies de production de chaleur renouvelable, incluant la biomasse, la géothermie ainsi que le solaire thermique, où la société est parmi les leaders avec une présence sur plus de 100 sites en Europe. La société investit également dans les projets d'efficacité énergétique, à travers la réalisation d'économies d'énergie et la valorisation de chaleur fatale pour de grands groupes industriels tels que ArcelorMittal ou Faurecia ou à travers des projets d'éclairage ou d'isolation des bâtiments.

L'équipe de **Chammas & Marcheteau** était composée de **Denis Marcheteau** (associé) et **Romain Penloup** (avocat).

Conseil financier Kyotherm : Finergreen (Agathe Champagne, Bastien Martinez, Arthur Omont, Théo Barallon).

Conseil juridique d'Andera Partners : De Gaulle Fleurance et Associés.

Conseil juridique de Bpifrance et Ciclad : Renault Thominette Vignaud & Reeve.

A propos de Chammas & Marcheteau

Chammas & Marcheteau, société d'avocats, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de 50 spécialistes du droit des affaires, dont 14 associés, il propose à ses clients des expertises en Private Equity, Fusions-Acquisitions, Fonds et Services Financiers, Corporate, Fiscalité, Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information, Restructuration et Retournement ainsi qu'en Droit Social. Le cabinet a une activité internationale croissante.